# GCL PETANQUE 2022

# RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

**Notre quarante-sixième saison en tant que Société affiliée à la FFPJP a véritablement débuté le 14 mars avec la fin du pass vaccinal.**

**Nous étions 13 licenciés en 2022 soit 1 de plus que l'an passé, un ancien joueur ayant repris une licence et nous avons toujours le même Président depuis 1977.**

**Malheureusement pour la deuxième année consécutive nous n'avons pas pu organiser nos concours hivernaux 8 doublettes homogènes sur invitation.**

**Le club a été représenté aux deux Assemblées Générales du CD88 dont la présence est obligatoire sous peine d'amende de 100 €.**

**Au cours de cette saison partiellement tronquée surtout en début d'année nous avons participé aux Championnats de Clubs (CDC).**

**Cette année l'équipe Vétéran termine 5ème en D3C avec un nul et trois défaites et l'équipe Open en D2B se classe 4ème ex aequo avec 1 victoire et 4 défaites.**

**Toutes nos rencontres se sont disputées à l'extérieur avec cette aberration de deux matchs sur une même journée en Open bien qu'en Assemblée Générale la grosse majorité des clubs a été contre, seuls cinq y étaient favorables.**

**Il y a eu une seule participation aux divers Championnats des Vosges, il faut dire que l'inscription est de 5 € par joueur et que le comité empoche la totalité du pactole sans verser d'indemnités aux joueurs vainqueurs de parties comme cela se fait dans d'autres disciplines boulistiques.**

**Nous laissons chacun se forger sa propre opinion sur le CD88 FFPJP et son Bureau Directeur.**

**Le club a été représenté à trois concours officiels.**

**Comme les saisons précédentes nous ne ferons pas de demande d'organisation de concours officiels ; le dernier que nous avons organisé le 19 mars 2016 nous a apporté beaucoup plus de déceptions que de satisfactions.**

**Pour les Championnats de Clubs (CDC) la prudence nous incite à engager le même nombre d'équipes que cette saison.**

**Nous ne ferons pas non plus de demande d'organisation de CDC bien que nous disposions de 20 terrains extérieurs aux normes et de 4 terrains couverts disposant chacun de deux cercles rigides pouvant accueillir deux poules de 6 équipes, d'un bâtiment avec une salle d'une capacité de 200 personnes, avec 3 WC et 6 points d'eau, d'une sonorisation et d'un bar qui depuis 1976 n'est jamais tombé en rupture de stock.**

**1 800 kilomètres ont été parcourus réunions comprises soit 600 € de frais de déplacement à la charge des joueurs ; le club a seulement pris en compte les frais de restauration des CDC qui se montent à 362 €.**

**Nous avons obtenu une subvention de 150 € du Conseil Départemental des Vosges pour renouveler nos tenues sportives dont le coût à la charge du club s'élève à 910 €.**

**Nos finances sont saines malgré un déficit de 109 € pour 2 775,40 € de recettes et 2 884,40 € de dépenses.**
**Nos disponibilités qui s'élèvent à 2 099,06 € nous permettront de débuter la nouvelle saison avec sérénité.**
**Le Tête à tête du club a été remporté par Gérard COMTE, Antoine CUNAT étant finaliste.**
**Bien que notre effectif soit un des plus faibles des Vosges nous sommes fiers d'être une des rares associations propriétaire de ses installations tout en appliquant des tarifs raisonnables (cotisation de 12 € plus le prix de la licence fixé par le CD88) grâce à un autofinancement et à une gestion rigoureuse.**
**En outre le club fournit gratuitement les tenues sportives et prête des boules à ceux qui n'en possèdent pas.**